

# Face aux menaces de sanction

## Notre riposte : la solidarité !

Aujourd'hui, Serge Reynaud, facteur à Marseille 01, parce qu'il a participé activement au conflit de mai 2008 contre le projet Facteur d'avenir, se retrouve **menacé de révocation**.

Ses crimes : - avoir pris la parole dans son bureau le 21 mai  
- avoir participé à une action collective à la Direction du courrier le 23 mai

La Direction du courrier 13 a mal digéré le conflit de mai 2008 contre facteur d'avenir qui a mis au grand jour le fossé qui existe entre direction et personnel. C'est pour empêcher que demain on puisse s'organiser et lutter que la Poste veut frapper un grand coup.

**Je demande l'arrêt immédiat de toutes les poursuites disciplinaires qui pèsent sur Serge Reynaud.**

Nom	Adresse	Profession	Signature

**A renvoyer à Mille Bâbords, 61 rue Consolat, 13001 Marseille.**